

PRÉSENTIEL 🔒



DISTANCIEL .



SURT-14b



CONTEXTE

L'employeur a l'obligation légale de prévenir et faire cesser toute situation de harcèlement moral et sexuel au sein de son entreprise.

Cette formation vise à vous apporter les outils nécessaires pour prévenir les situations de harcèlement et agir si une personne de l'entreprise venait à signaler une situation de harcèlement moral ou sexuel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant(e) sera capable de :

- ➤ Être en capacité d'identifier les situations de harcèlement moral, sexuel et d'agissements sexistes au travail
- > Savoir mener une enquête suite à un signalement de harcèlement
- Mettre en place des actions pour prévenir en amont les situations de harcèlement et d'agissements sexistes afin de créer un environnement de travail apaisé

QUALIFICATION DES INTERVENANT(E)S

- Formateurs/formatrices expert(e)s
- Formés à notre modèle pédagogique

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, recruteurs, managers, médecin du travail, membres du CSE

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenant(e)s maximum

PRIX INTER

1 350 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 900 € TTC/groupe

Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



① 06 82 48 96 18

1 06 60 52 02 54

⊠ contact@zkf.fr

□ zkf.fr



PRÉSENTIEL 🔒



DISTANCIEL .



PROGRAMME

IDENTIFIER

- Comprendre les concepts
 - Définition du sexisme, du harcèlement moral et sexuel en entreprise
 - o Cadre légal
 - Les manifestations du sexisme et du harcèlement au travail
 - -Quizz/mises en situation-
 - o La différence entre conflits et harcèlement moral
- Les chiffres du harcèlement en entreprise
 - La réalité du harcèlement en entreprise en France aujourd'hui
 - o Quizz
- Les impacts du sexisme et du harcèlement
 - o Sur l'individu victime
 - o Sur l'équipe
 - Sur l'entreprise dans son ensemble
 - Le fonctionnement de la mémoire traumatique
- Les sanctions
 - Les sanctions pour l'auteur des faits
 - Les sanctions pour l'entreprise
- L'obligation de protection des témoins
- Les mesures conservatoires

AGIR

- L'obligation de santé et de sécurité de l'employeur
 - Les contours de l'obligation de santé et de sécurité de l'employeur
 - o Les obligations qui en découlent dans les situations de harcèlement
- Les référents harcèlement et agissements sexistes
- La mise en place d'une procédure de signalement

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines. membres du CSE, référent(e)s harcèlement sexuel et agissements sexistes

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenants maximum

PRIX INTER

1 350 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 900 € TTC/groupe

Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



1 06 82 48 96 18 **①** 06 60 52 02 54

⊠ contact@zkf.fr

□ zkf.fr



présentiel 🖁 distanciel 🖵

SURT-14b Version

- La gestion d'un signalement : du signalement à l'enquête
 - o La phase d'écoute
 - Quand et comment mener une écoute ?
 - Quels sont les pièges à déjouer ?
 - Savoir construire une trame d'entretien
 - La posture à adopter lors d'une écoute
 - L'écoute active
 - Les conditions d'un entretien d'écoute
 - étude de cas et mise en situation-
 - La phase d'enquête
 - Quand et comment déclencher une enquête interne ?
 - Quels sont les étapes de l'enquête ?
 - Quels est l'objectif de chaque entretien ?
 - Comment récolter des preuves ?
 - Savoir construire une trame d'entretien pour les témoins et la personne mise en cause.
 - mise en situation-
 - La rédaction du rapport d'enquête
 - L'objectif du rapport d'enquête
 - Que mettre dans un rapport d'enquête ?
 - A qui remettre un rapport d'enquête ?
 - o La prise de décision :
 - Sur quels éléments légaux ?
 - Comment la communiquer ?
 - Les bonnes et mauvaises pratiques du traitement d'un signalement

PRÉVENIR

- Les obligations de l'employeur
 - Les obligations de l'employeur de prévenir le harcèlement
 - La mise en place de ces obligations en pratique
- Comment prévenir le harcèlement
 - o Les enjeux de la prévention du harcèlement
 - Au-delà des obligations légales, les outils pour prévenir le harcèlement
 - o Mettre en place une politique de prévention

Pour chaque module, il y a des exercices dans le respect des règles sanitaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, membres du CSE, référent(e)s harcèlement sexuel et agissements sexistes

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenant(e)s maximum

PRIX INTER

1 350 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 900 € TTC/groupe

Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



3 06 82 48 96 18

① 06 60 52 02 54

□ contact@zkf.fr

□ zkf.fr



PRÉSENTIEL 🔒

DISTANCIEL .



SURT-14b

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthode expositive, interrogative, démonstrative
 - Exposé
 - o Débat
 - Démonstration
 - Support de formation
- Méthode expérientielle
 - Exercices et travaux de groupe
 - o QCM, études de cas, mises en situation

Les « formations à distance » sont réalisées avec un outil de visioconférence de type Teams ou Zoom selon les cas.

MODALITÉ D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Bilan fin formation:

- Évaluation des acquis sous forme de QCM
- Évaluation satisfaction de chaque apprenant

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation avec validation des objectifs est délivrée à chaque apprenant.

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs des ressources humaines, membres du CSE, référent(e)s harcèlement sexuel et agissements sexistes

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

2 jours (14 heures)

NOMBRE DE PERSONNES

10 apprenant(e)s maximum

PRIX INTER

1 350 € TTC/personne

FORFAIT INTRA

À partir de 2 900 € TTC/groupe

Si vous êtes en situation de handicap, ZKF vous oriente et vous accompagne au mieux dans votre demande et vos démarches.



① 06 82 48 96 18

① 06 60 52 02 54

⊠ contact@zkf.fr

□ zkf.fr